



L'Association des Clubs de Football Amateur du Cameroun (ACFAC) a dévoilé des preuves qui démontrent que Samuel Eto'o Fils a acquis la nationalité espagnole en 2007, ce qui le rend inéligible pour la présidence de la Fédération Camerounaise de Football (FECAFOOT).

Dans un communiqué, l'ACFAC affirme avoir obtenu des documents qui prouvent que Samuel Eto'o a renoncé à sa nationalité camerounaise le 1er octobre 2007, en vertu des articles 22 et 23 du Code Civil espagnol.

Selon les lois du Cameroun, un citoyen camerounais qui acquiert une nationalité étrangère perd automatiquement sa nationalité camerounaise. Or, en 2021, Samuel Eto'o a déposé son dossier de candidature à la présidence de la FECAFOOT en se prévalant de sa nationalité camerounaise, alors qu'il avait déjà renoncé à cette nationalité 14 ans plus tôt.

Face à cette situation considérée comme une fraude à la nationalité, une cinquantaine de clubs de football membres de l'ACFAC ont saisi la Commission d'Ethique de la FECAFOOT pour demander la suspension provisoire de Samuel Eto'o de sa fonction de Président de la FECAFOOT jusqu'à ce que soit connu le sort de leur plainte.